



INFORMATION DU CERCLE SOCIO-CULTUREL

JUIN 1988

"Les Amis de Bousval"

NOUVELLES DE BOUSVAL:

GRAND CONCOURS DE FACADES FLEURIES

Les Amis de Bousval et l'association des commerçants organisent ensemble

FLEURIR BOUSVAL 88. Nous ferons avec vous de Bousval le village le plus fleuri.....
Règlement et participation voir feuille ci-jointe.

St BARTHELEMY: IXe CONCOURS BIENNAL DE PEINTURE

Huile et Aquarelles. Thème: L'EAU.

BOUSVAL a toujours été très apprécié par les artistes: Le relief, la flore très riche, les horizons lointains des plateaux... Tout y a contribué à émouvoir ces sensibilités. Si vous avez des amis ou des parents qui font de la peinture, proposez leur de participer au concours. Tous renseignements sont disponibles chez Mme N. ALÉN-DETHIER, 29, Avenue des combattants, 1488 BOUSVAL.

CONCOURS DE MONTAGES FLORAUX

Pour garnir l'exposition de peinture de la St Barthélémy, le dernier dimanche d'août, le cercle organise pour la deuxième année un concours de montage floral. Renseignements complémentaires dans un prochain Bousvalien.

QUEL AVENIR POUR LES SENTIERS DE BOUSVAL ?

Il y a juste un an, le cercle organisait un débat sur les sentiers. De très nombreuses personnes nous ont fait remarquer qu'il n'y avait toujours pas de suite. Les leçons à tirer de la réunion de l'an dernier étaient qu'il y avait plusieurs acteurs en présence (promeneurs, propriétaires (petits ou grands), agriculteurs, autorité communale) qui avaient chacun un rôle. D'autre part le droit de passage s'accompagne d'un contexte juridique rigoureux qui garantit les droits et devoirs des différents acteurs, mais qui doit également évoluer en fonction de besoin et de circonstances en mutations continues. Nous sommes donc à la recherche de la meilleure expertise juridique qui puisse nous informer, impartialement, des divers aspects du droit de passage. Il y aura une suite à ce débat. Le problème des sentiers a toujours été à Bousval un point sensible.

Edit. resp. Le Bousvalien: Paul OLBRECHTS, 41 r. du château, Bousval.

REFLEXIONS A PROPOS DES SENTIERS ET DES CHEMINS
DANS LE CENTRE DU BRABANT WALLON.

Suite à la réunion organisée par le cercle "Les Amis de Bousval" le 20 Juin 1987 : "Quel avenir pour les sentiers de Bousval ?", suite à la rencontre Commune-ADESA (Action et Défense de l'Environnement de la vallée de la Senne et de ses Affluents) en février dernier, et à la demande des échevins Hennau et Hambye, voici l'état de la situation des chemins et sentiers de Bousval. Nous avons pris comme référence la carte "mobile" du Service Technique de la Province de Brabant, 31, rue de l'Hôpital à Bruxelles.

Bousval est une des 8 communes de l'entité de Genappe, ville (à caractère rural-jusqu'à quand ?) située dans le triangle "Waterloo, Ottignies-Louvain-la-neuve, Villers-la-Ville"

Au cours de cette dernière décennie, l'urbanisation intensive des deux premières cités et la destination touristique de la troisième ont fortement influencé le devenir des plus riches terres agricoles du Brabant inscrites dans l'entité de Genappe.

Sur les 90 chemins et sentiers ancestraux repris à l'atlas des chemins vicinaux, onze peuvent être considérés comme officiellement supprimés, d'après la carte du Service Technique Provincial. Ce sont les n°28,37,57,60,70,71,73,77, 78,85,87.

Il doit donc en rester environ 79...dont une partie a été transformée en rues.

Sur ces 79 voies de communications maintenues, 38 ont été supprimées en pratique, soit près de la moitié! Une part a été reprise par l'agriculture, ce qui n'est pas un problème trop grave dans la mesure où aucune entrave n'est imposée aux citoyens voulant circuler librement sur le sentier. A lui de savoir où il passe!

La complication réside lors de l'incorporation de voies publiques dans les propriétés privées: jardins clôturés, constructions sur le bien public, disparition de pont...d'où une impossibilité d'assurer une circulation quelconque sur le bien communautaire. Ceci est source de conflits latents qui dégénèrent et s'enveniment.

La libre circulation n'est pas un problème uniquement politique ou juridique. La remise en état des sentiers répond à une nécessité vitale propre à notre époque et à la situation d'explosion démographique que connaît la région périphérique de la zone étudiée.

Un chemin est fait pour aller d'un point à un autre. Il est donc utile de maintenir nos vieilles sentes dans un milieu rural où les voiries macadamisées et géophages ignorent la protection du piéton et du cycliste.

L'ensemble de la communauté est concernée, bien au delà de ses frontières locales. L'ensemble des acteurs employant ce bien commun peuvent apporter par leurs initiatives, des résolutions à ces problèmes. La réflexion entamée il y a quelques années continue à s'imposer. Elle exige des solutions !!

Nous attendons donc une participation de toutes les autorités publiques compétentes pour confirmer et compléter ce bilan, et, nous l'espérons, pour récupérer ces passages publics.

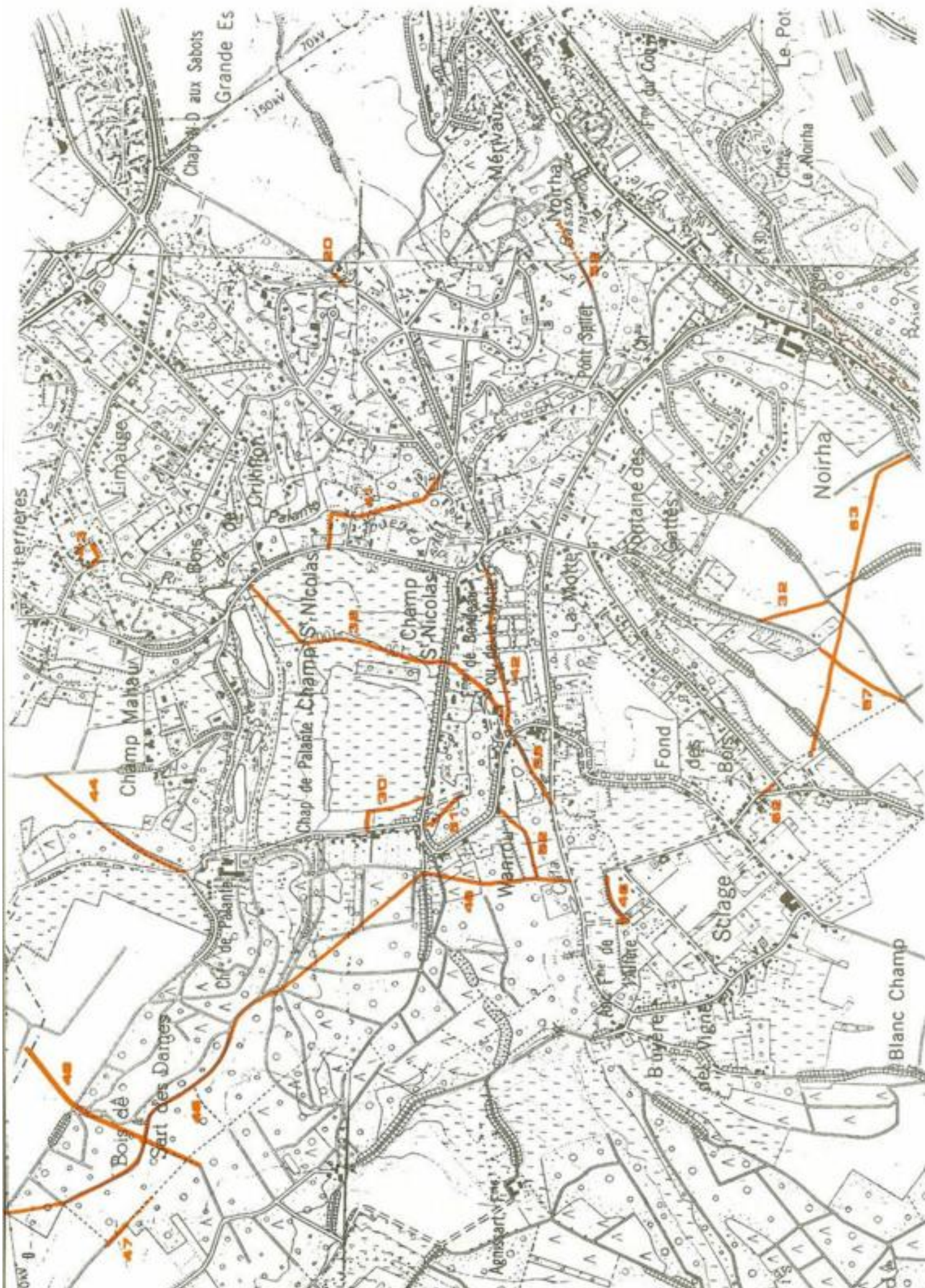
LISTE DES CHEMINS et SENTIERS RENDUS INUTILISABLES (MAI 1988)

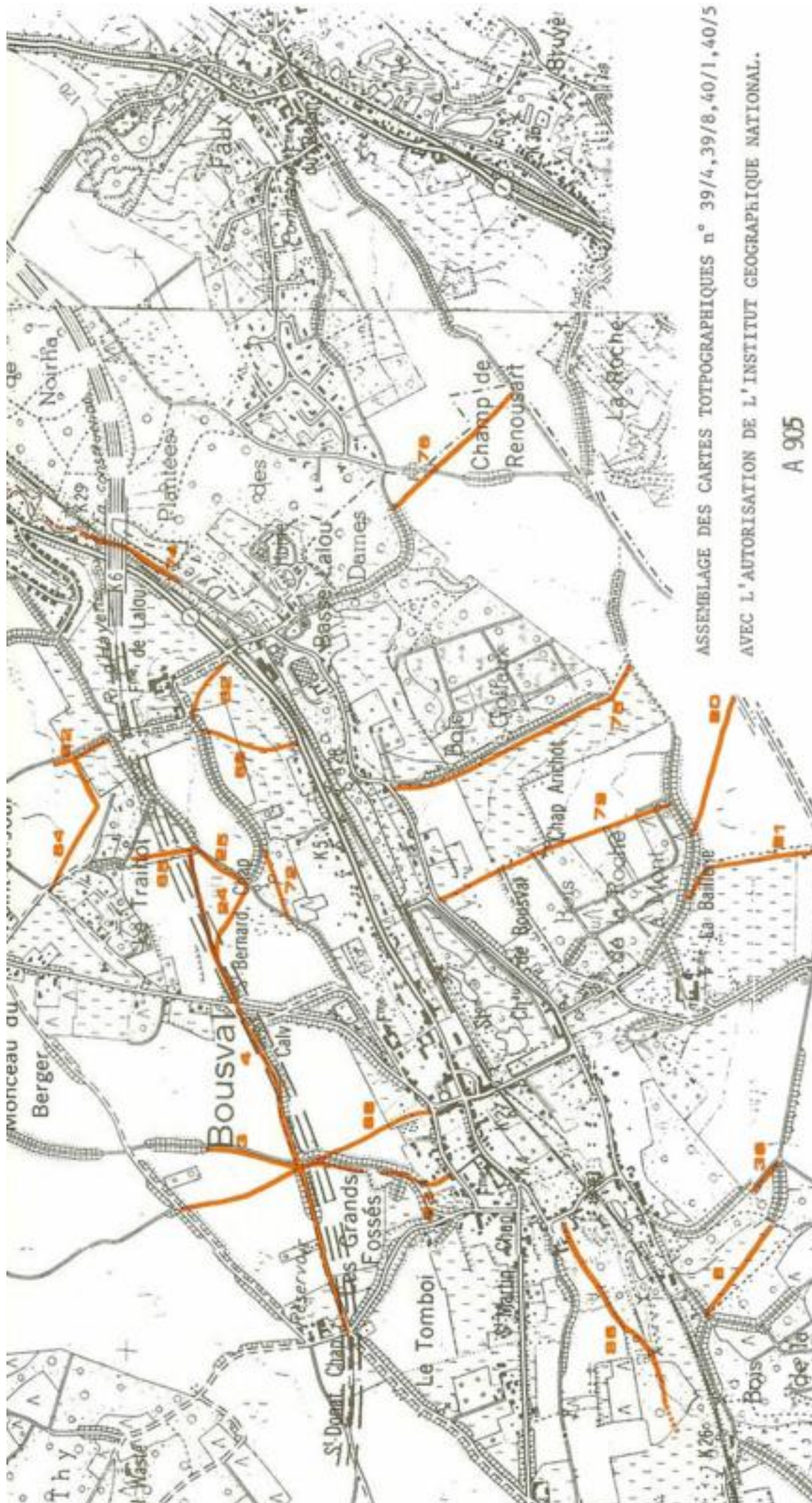
Problèmes sur le trajet des Chemins (C -) et Sentiers (S -) N°:

- C3 - Coupé par la RN25. Aucune possibilité de passage. Cultivé. Remblayé au niveau de la sablière de Bousval.
- C4 - Recouvert par la RN25 sur une bonne partie de sa longueur. Aucune voie de déviation.
- C6 - Cultivé au niveau du bois de la Tassenière.

- C20-Coupé par un jardin clôturé.
 C24-Coupé par la RN25 et cultivé.
 C25-Les modifications prévues lors du tracé de la RN25 n'ont pas été réalisées : le chemin est inaccessible en son extrémité Est. Il est cultivé sur le reste du tracé.
 C30-Cultivé
 C32-Cultivé
 C36-Branchages + panneau indiquant une voie sans issue.
 S38-Cultivé au niveau du champ St. Nicolas. Il traverse des jardins et des prairies au Wanroux. Son tracé a complètement disparu.
 S41-Son tracé a complètement disparu. Des jardins s'y sont implantés.
 S42-Accumulation de branchages sur son extrémité du Wanroux. Sa partie centrale est plus ou moins absorbée par les berges privées des étangs. Le pont a disparu. Au niveau du moulin de la Motte, une clôture, un jardin de même qu'un appenti bloquent le passage.
 S43-Coupé par un jardin.
 S44-Le sentier est envahi par les ronces et arbustes au niveau du bois. Il est cultivé au niveau des champs.
 S46-Au Sclage, il est envahi par les ronces et taillis. Il est bloqué par un jardin. Au Wanroux, son tracé est également coupé par un jardin. Du côté de Sauvagemont, son tracé encore visible sert de dépotoir; l'entrée dans le bois de Sart des Dames a complètement disparu. La partie centrale du sentier n'a pu être explorée.
 S47-Bloqué par des fils barbelés au passage de Bousval vers Baisy-Thy.
 S48-Cultivé. (Pointe Nord-Ouest non reprise sur la carte).
 S49-Sentier non accessible dans le bois de Sart des Dames (cfr sentier 46). Cultivé au niveau des champs.
 S51-Coupé par un jardin et une culture, sur environ 150 m. Une voie de contournement permet le passage (non officiel).
 S52-Pas de tracé visible. Le passage est bloqué par un jardin.
 S56-Coupé par des jardins côté Est. Pas de raccordement du côté Ouest. Le pont traversant le CALA a disparu.
 S59-Bloqué sur Court St. Etienne et tracé difficile à trouver.
 S62-Envahi de taillis à LALOU. Prairie et culture entre la route Wavre-Nivelles et la ferme de Lalou. Coupé par un jardin au Sclage.
 S63-Intégralement cultivé.
 S64-Cultivé.
 S65-Coupé par la RN25 et cultivé.
 S66-Prairie et culture.
 S67-Cultivé.
 S68-Coupé par la RN25 et cultivé.
 S72-Le sentier a complètement disparu dans le bois. Seul un talus permet encore de le repérer.
 S74-Sentier bitumé, intégré dans une propriété privée (une barrière et une pancarte en interdisent l'accès). La continuation du sentier sur Court St. Etienne (sentier n° 100) est coupé par des jardins.
 S75-Envahi de taillis dans le bas de LALOU. Coupé par les barbelés d'une prairie dans sa partie médiane. La partie haute n'est praticable qu'à pied (ravinement).
 S76-Cultivé.
 S79-Cultivé dans sa partie haute. Sa partie médiane est intégrée dans une propriété privée (chapelle Arichot) et une prairie.
 S80-Cultivé.
 S81-Cultivé.
 S83-Partiellement remblayé et coupé par des jardins.
 S86-Coupé par le château des Sources de Bousval.

CDLM, "Les Amis de Bousval" asbl, ADESA asbl.





ASSEMBLAGE DES CARTES TOTPOGRAPHIQUES n° 39/4, 39/8, 40/1, 40/5
 AVEC L'AUTORISATION DE L'INSTITUT GEOGRAPHIQUE NATIONAL.

A 905

SENTIER ET CHEMINS QUI PEUVENT POSER UN PROBLEME